

LA CLASSE DE PREMIERE GENERALE et TECHNOLOGIQUE

Conformément aux dispositions de l'article D. 333-3 du Code de l'éducation, les enseignements de la classe de première et de la classe de terminale comprennent :

- des **enseignements communs**, dispensés à tous les élèves ;
- des **enseignements de spécialité (3)** au choix des élèves.
- des **enseignements optionnels (1 maximum)** au choix des élèves.

VOIE GENERALE

OIB (Langue et Littérature Arabe LLA)

Pour présenter l'OIB, l'élève doit en avoir suivi les enseignements sur tout le cycle terminal (classe de première et de terminale)

Les enseignements de spécialité :

Le choix des enseignements de spécialité s'opère de la façon suivante en classe de première, l'élève suivra trois enseignements de 4 heures hebdomadaires dans la liste proposée ; il peut effectuer 4 vœux :

- Arts – Cinéma Audio-Visuel
- Arts – Arts plastiques
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères anglaises
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

Les enseignements optionnels : 1 maximum

Langue Vivante C (grands débutants) : espagnol ou allemand

Langue Vivante Optionnelle espagnol ou allemand, ne concerne que les élèves ayant débuté l'étude de l'espagnol ou de l'allemand en 5^{ème} en plus de l'arabe LV2.

Arts Plastiques

Cet enseignement optionnel peut être choisi en complément de la spécialité Arts – Arts plastiques

Cinéma-Audiovisuel

Cet enseignement optionnel peut être choisi en complément de la spécialité Arts – Cinéma Audio-Visuel

Théâtre

Langue et culture de l'antiquité, Latin : si débuté en 5^{ème}, à conserver obligatoirement si l'élève envisage de présenter cette langue au baccalauréat.

L'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité - LCA - de latin peut être cumulé avec un autre enseignement optionnel.

VOIE TECHNOLOGIQUE

Série STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

Les enseignements de spécialité :

Obligation de suivre trois enseignements de spécialité :

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

Les enseignements optionnels : 2 maximum

Arts Plastiques

Cinéma-Audiovisuel

Théâtre

Langue vivante optionnelle : allemand ou espagnol, ne concerne que les élèves ayant débuté l'étude de l'espagnol ou de l'allemand en 5^{ème} en plus de l'arabe LV2.

Langue vivante C : (grands débutants) espagnol ou allemand